

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 25: **SIA, no 6, 1981**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelle réglementation relative au calcul des honoraires d'ingénieurs

Construction d'ouvrages de protection civile, d'hôpitaux ainsi que de centres opératoires protégés.

Sur la base de négociations avec les autorités compétentes, la nouvelle réglementation a été établie comme suit:

« Etant donné que la différence entre le montant relatif à l'ensemble des constructions (construction d'hôpitaux et COP/HS) et celui affecté aux seuls COP/HS est très élevée, l'office fédéral de la protection civile est d'accord pour que seul le coût de la construction des COP/HS soit pris comme base pour le calcul des honoraires des ingénieurs spécialisés au sens de la norme 108.

Cette réglementation entrera en vigueur dès que possible. Elle ne s'appliquera que pour les centres opératoires protégés et les hôpitaux de secours. Elle n'entrera pas en ligne de compte pour les contrats d'ingénieurs déjà conclus ni pour tous les cas où le maître de l'ouvrage a accepté après coup une adaptation des honoraires lors de mandats en cours pour des prestations partielles non encore exécutées.

Etat des mandats et degré d'occupation dans les bureaux d'étude

Enquête d'octobre 1981

1. Synthèse et situation d'ensemble

Lors de l'enquête de juillet 1981, 84% des bureaux d'étude répondants escomptaient une marche des affaires satisfaisante sinon bonne pour le troisième trimestre de l'année. Cet optimisme ne s'est pas confirmé en général, car en dépouillant les résultats de l'enquête d'octobre, on constate que la tendance à la baisse qui se manifestait à l'époque s'est encore accentuée. Il est vrai que la moitié environ des répondants signalent encore une rentrée des mandats équivalente à celle du trimestre précédent. En revanche, le nombre des bureaux qui bénéficient d'une rentrée de mandats croissante est tombé de 18 à 14%, tandis que celui des bureaux signalant une tendance à la baisse passe de 31 à 38%. Cette tendance est particulièrement marquée dans le secteur des travaux d'édilité.

En moyenne, les bureaux répondants signalent une diminution de 5% du portefeuille des mandats par rapport au trimestre précédent.

Les effectifs de personnel ont dans l'ensemble légèrement crû depuis six mois. Les prévisions ne permettent d'envisa-

TABLEAU 1

	Octobre 1981	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980
Architectes	472	443	437	469	430
Ingénieurs civils	284	234	274	282	262
Ingénieurs du génie rural/géomètres	56	50	54	50	48
Autres ingénieurs (mécaniciens, électriciens, forestiers, etc.)	30	27	25	24	33
Total	842	754	790	825	773

TABLEAU 2

Récapitulation (en % des réponses)	Octobre 1981	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980
En progression	14	18	25	23	24
Stationnaire	48	51	52	49	53
En baisse	38	31	23	28	23

TABLEAU 3

Répartition par professions (en %)	Octobre 1981	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980
<i>Architectes</i>					
En progression	15	19	27	27	26
Stationnaire	52	54	53	53	54
En baisse	33	27	20	20	20
<i>Ingénieurs civils/bâtiment</i>					
En progression	14	18	32	29	32
Stationnaire	41	49	44	42	45
En baisse	45	33	24	29	23
<i>Ingénieurs civils/travaux publics</i>					
En progression	12	13	16	16	15
Stationnaire	47	51	58	52	58
En baisse	41	36	26	32	27
<i>Ingénieurs du génie rural/géomètres</i>					
En progression	17	15	21	17	17
Stationnaire	59	45	50	58	54
En baisse	24	40	29	25	29

TABLEAU 4

Répartition par professions (en %)	Octobre 1981	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980
<i>Architectes</i>					
En progression	10	18	25	23	20
Stationnaire	49	44	50	48	48
En baisse	41	38	25	29	32
<i>Ingénieurs civils/bâtiment</i>					
En progression	14	15	15	15	20
Stationnaire	33	45	51	46	48
En baisse	53	40	34	39	32

ger que peu d'embauches d'ici à la fin de l'année.

Les prévisions touchant au degré d'occupation durant le 4^e trimestre de 1981 doivent toujours être qualifiées de « modérément optimistes » puisque 79% des répondants escomptent une marche des affaires bonne à satisfaisante. Pour 14% d'entre eux, la situation est incertaine et 7% sont résolument pessimistes.

Rentrée des mandats. Dans l'ensemble, 14% des propriétaires de bureaux répondants l'estiment en progression, 48%

stationnaire et 38% en diminution (au trimestre précédent: 18%, 51% et 31%). Réponses par branches: architectes 15%, 52%, 33% (19%, 54%, 27%), ingénieurs civils/bâtiment 14%, 41%, 45% (18%, 49%, 33%), ingénieurs civils/travaux publics 12%, 47%, 41% (13%, 51%, 36%), ingénieurs du génie rural/géomètres 17%, 50%, 24% (15%, 45%, 40%). Alors que la moitié environ des bureaux signale depuis un an une rentrée de mandats assez stable, l'autre moitié relève depuis six mois environ une tendance marquée à la baisse.

TABLEAU 5

Part revenant à l'exportation sur le volume global (en %)	Nombre de bureaux répondants (en %)	
	2 ^e trimestre 1981	3 ^e trimestre 1981
<i>Architectes</i>		
1 - 25%	73	79
26 - 50%	13	7
51 - 75%	—	—
76 - 100%	14	14
	100	100
<i>Ingénieurs civils/bâtiment</i>		
1 - 25%	63	66
26 - 50%	20	16
51 - 75%	6	3
76 - 100%	11	15
	100	100

TABLEAU 6

Récapitulation (en % des réponses)	Octobre 1981	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980
En progression	15	18	26	25	24
Stationnaire	54	54	51	52	56
En baisse	31	28	22	23	20

TABLEAU 7

Répartition par professions (en %)	Octobre 1981	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980
<i>Architectes</i>					
En progression	16	19	31	29	24
Stationnaire	59	58	52	54	61
En baisse	25	23	17	17	15
<i>Ingénieurs civils/bâtiment</i>					
En progression	15	20	32	28	31
Stationnaire	45	51	43	43	44
En baisse	40	29	25	29	25
<i>Ingénieurs civils/travaux publics</i>					
En progression	12	10	18	18	19
Stationnaire	53	50	56	55	58
En baisse	35	40	26	27	23
<i>Ingénieurs du génie rural/géomètres</i>					
En progression	19	33	20	13	18
Stationnaire	65	40	60	62	56
En baisse	16	27	20	25	26

TABLEAU 8

Etat en	Octobre 1981 (30.6.81 = 100)	Juillet 1981 (31.3.81 = 100)	Avril 1981 (31.12.80 = 100)	Janvier 1981 (30.9.80 = 100)	Octobre 1980 (30.6.80 = 100)
Récapitulation	95%	100%	102%	100%	101%
<i>Répartition par professions</i>					
Architectes	96%	103%	104%	103%	103%
Ingénieurs civils/bâtiment	95%	97%	104%	100%	101%
Ingénieurs civils/travaux publics	93%	96%	97%	96%	98%
Ingénieurs du génie rural/géomètres	99%	101%	100%	95%	97%

TABLEAU 9

	Octobre 1981	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980
Récapitulation (mois)	9,7	10,7	10,9	10,2	10,3
<i>Répartition par professions</i>					
Architectes (mois)	11,0	12,2	12,7	11,7	11,5
Ingénieurs civils (total) (mois)	7,6	8,2	8,4	8,1	8,4
Ingénieurs du génie rural/ géomètres (mois)	9,3	9,5	8,6	8,0	9,1

Mandats d'édition. 28% (29%) des architectes et 74% (79%) des ingénieurs civils répondants ont reçu de tels mandats au cours du 3^e trimestre de 1981. 10% des architectes répondants estiment la rentrée des mandats de ce type en progression, 49% la jugent stationnaire et 41% en diminution (18%, 44%, 38%). Pour les ingénieurs civils/bâtiment et travaux publics, la répartition est de 14%, 33%, 53% (15%, 45%, 40%).

Exportation de services. Parmi les répondants, 2,9% (3,1) des architectes en chiffres ronds et 11,3% (12,3) des ingénieurs civils avaient reçu des mandats pour l'étranger au cours du 3^e trimestre de 1981. Le volume des mandats pour l'étranger reste inférieur, pour 79% des architectes et 66% des ingénieurs interrogés, à 25% du volume global des mandats.

Portefeuille des mandats. Comme base de comparaison, on a choisi l'état au 30 juin 1981 (= 100). Dans l'ensemble, le portefeuille des mandats s'établit à 95 (100 au 30 septembre 1981) ou, selon les professions, à 96 (103) en architecture, 95 (97) en génie civil/bâtiment, 93 (96) en génie civil/travaux publics et 99 (101) en génie rural/géomètres. Le volume des mandats n'a donc diminué que de 2% entre le 1^{er} et le 2^e trimestre de 1981. A ce jour, la diminution atteint déjà 5%, en architecture même 7%.

Réserve de travail en mois. Dans l'ensemble, elle s'établissait à 9,7 (10,7) mois en moyenne ou, selon les professions, à 11,0 (12,2) mois en architecture, 7,6 (8,2) mois en génie civil et 9,3 (9,5) mois en génie rural/géomètres. La réserve de travail a donc diminué pour la première fois depuis un an, tant dans l'ensemble que par branches.

Effectif du personnel occupé. Il n'a augmenté dans l'ensemble que de 3% en moyenne depuis six mois. Chez les architectes, l'accroissement est de 3,5%, en génie civil 2,5% et 2,5% également en génie rural/géomètres. La proportion du personnel féminin atteint 22% dans les bureaux d'architectes, 14% dans les bureaux d'ingénieurs civils et 11% dans les bureaux d'ingénieurs du génie rural/géomètres.

Evolution probable des effectifs de personnel occupé au cours du 4^e trimestre de 1981. Dans l'ensemble, les bureaux répondants escomptent un accroissement du personnel occupé de 1,2 (2,4)% ou, selon les professions: 1,4 (3,0)% en architecture, 1,1 (1,9)% en génie civil et 0,9 (1,2)% en génie rural/géomètres. Dans toutes les branches, on escompte à court terme une certaine réserve en matière de recrutement.

Perspectives d'occupation au 4^e trimestre de 1981. Dans l'ensemble, 38% des bureaux répondants les jugent bonnes, 41% satisfaisantes, 7% mauvaises et 14% incertaines pour le 4^e trimestre de 1981 (trimestre précédent 41%, 43%, 5%, 11%). Prévisions selon les profes-

sions: 41%, 39%, 7%, 13% (43%, 40%, 5%, 12%) chez les architectes, 32%, 42%, 10%, 16% (38%, 46%, 4%, 12%) en génie civil, 41%, 50%, 4%, 5% (41%, 53%, -, 6%) en génie rural/géomètres. Les prévisions sont un peu plus pessimistes qu'au trimestre précédent; en dépit de la légère tendance à la baisse de la rentrée des mandats, on peut encore les considérer comme modérément optimistes. 80% des architectes, 74% des ingénieurs civils et 91% des ingénieurs en génie rural escomptent néanmoins encore une marche des affaires satisfaisante sinon bonne au cours du 4^e trimestre de 1981. Dans l'ensemble, seuls 7% sont carrément pessimistes et 14% estiment la situation incertaine.

2. L'enquête

Par rapport aux quatre enquêtes qui l'avaient précédée, celle d'octobre 1981 a connu une participation qui est donnée au tableau 1. Comme lors des enquêtes précédentes, les réponses parvenues après la date limite n'ont pas pu être prises en considération; on sait toutefois d'expérience qu'elles n'auraient guère influencé les résultats.

3. Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée des nouveaux mandats au cours du 3^e trimestre de 1981 avait été, par rapport au trimestre précédent, en progression, stationnaire ou en diminution (tableaux 2-3). Le graphique donné en fin du rapport montre l'évolution des différentes réponses quant à la rentrée globale des mandats depuis l'enquête sur le 1^{er} trimestre de 1978.

En ce qui concerne les *travaux d'édilité*, 28% des architectes répondants (29% au trimestre précédent) et 74% (79%) des ingénieurs civils se sont également vu attribuer des mandats au cours du 3^e trimestre de 1981 (tableau 4).

4. Exportation de services

Il s'agissait de savoir quelle était la part revenant à l'exportation sur le chiffre d'affaires des 2^e et 3^e trimestres de 1981. 3,1% des architectes répondants ont signalé des activités à l'étranger au cours du 2^e et 2,9% au cours du 3^e trimestre. Chez les ingénieurs civils, 12,3% et 11,3% des répondants avaient également eu des activités à l'étranger durant ces périodes.

Le tableau 5 indique la part des mandats afférents à ces dernières par rapport au volume global des bureaux exportateurs.

5. Evolution du portefeuille des mandats

On demandait si, à fin septembre 1981, le portefeuille des mandats était en progression, inchangé ou en diminution par rapport à fin juin 1981 (tableau 6).

TABLEAU 10

	Total	dont personnel féminin	Variations	dont personnel féminin
<i>Récapitulation</i>				
31.3.1981	8811	1488	100,0%	17%
30.6.1981	8890	1542	102,0%	17%
30.9.1981	9072	1590	103,0%	18%
<i>Répartition par professions</i>				
<i>Architectes</i>				
31.3.1981	4336	906	100,0%	21%
30.6.1981	4411	939	101,7%	21%
30.9.1981	4487	976	103,5%	22%
<i>Ingénieurs civils (total)</i>				
31.3.1981	3751	503	100,0%	13%
30.6.1981	3844	523	102,5%	14%
30.9.1981	3843	533	102,5%	14%
<i>Ingénieurs du génie rural/géomètres</i>				
31.3.1981	724	79	100,0%	11%
30.6.1981	735	80	101,5%	11%
30.9.1981	742	81	102,5%	11%

TABLEAU 11

<i>Prévisions pour le</i>	<i>4^e trimestre 1981</i>	<i>(3^e trimestre 1981)</i>
Bureaux d'architectes	Accroissement d'env. 1,4%	(Accroissement d'env. 3,0%)
Bureaux d'ingénieurs civils	Accroissement d'env. 1,1%	(Accroissement d'env. 1,9%)
Bureaux d'ingénieurs du génie rural/géomètres	Accroissement d'env. 0,9%	(Accroissement d'env. 1,2%)
Moyenne	Accroissement d'env. 1,2%	(Accroissement d'env. 2,4%)

TABLEAU 12

<i>Situation d'ensemble</i> (en % des réponses) pour le	4 ^e trim. 1981	3 ^e trim. 1981	2 ^e trim. 1981	1 ^{er} trim. 1981	4 ^e trim. 1980
Bonne	38	41	45	47	48
Satisfaisante	41	43	40	39	38
Mauvaise	7	5	4	3	3
Incertaine	14	11	11	11	11

TABLEAU 13

<i>Répartition par professions (en %)</i>	Octobre 1981	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980
<i>Architectes</i>					
Bonne	41	43	48	52	53
Satisfaisante	39	40	37	35	33
Mauvaise	7	5	4	2	3
Incertaine	13	12	11	11	11
<i>Ingénieurs civils (total)</i>					
Bonne	32	38	43	42	43
Satisfaisante	42	46	43	43	43
Mauvaise	10	4	3	4	3
Incertaine	16	12	11	11	11
<i>Ingénieurs du génie rural/géomètres</i>					
Bonne	41	41	38	36	43
Satisfaisante	50	53	49	46	43
Mauvaise	4	—	8	4	7
Incertaine	5	6	5	14	7

Le graphique à la fin du rapport montre l'évolution des prévisions optimistes et pessimistes depuis l'enquête sur le 1^{er} trimestre de 1978 (voir tableau 7).

6. Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats en pour cent, à fin septembre 1981 par rapport à fin juin 1981 (= 100) (tableau 8).

Le graphique donné à la fin de ce rapport montre la tendance des chiffres correspondants depuis le 1^{er} trimestre de 1978.

7. Réserve de travail en mois

On demandait les réserves de travail en mois, compte tenu du personnel en place (tableau 9).

Le graphique donné à la fin du présent rapport montre l'évolution de la réserve de travail en mois depuis le 1^{er} trimestre de 1978.

Le graphique donné à la fin du présent rapport montre l'évolution des effectifs globaux du personnel, depuis le 1^{er} trimestre de 1978, en % par rapport au trimestre précédent.

8. Effectifs du personnel

Les effectifs devaient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif, les apprentis et le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps (tableau 10).

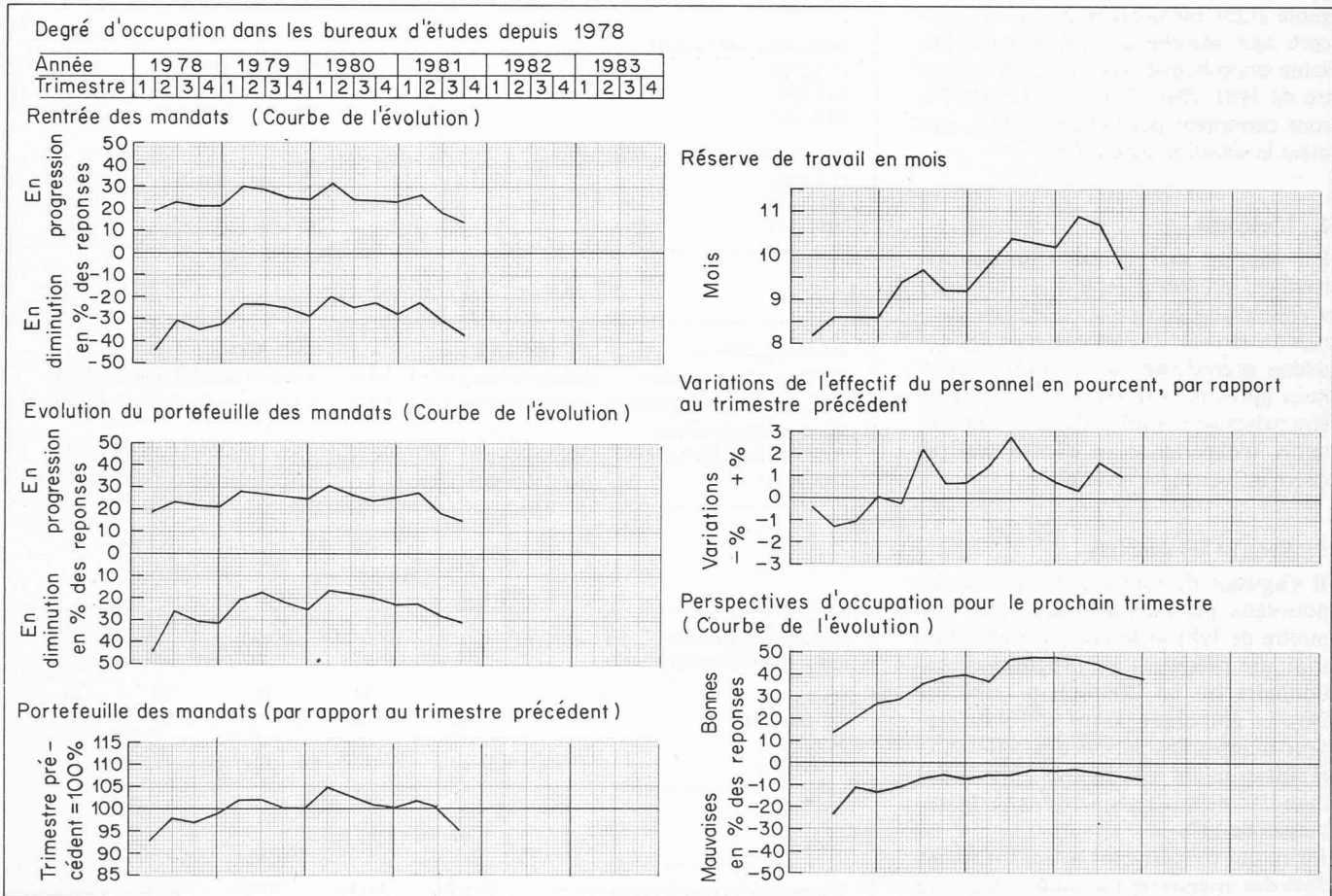
9. Engagements et licenciements

On demandait quelles seraient, au cours du 4^e trimestre de 1981, les variations prévisibles des effectifs du personnel (tableau 11).

10. Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le 4^e trimestre de 1981 (tableau 12).

Le graphique placé à la fin du présent rapport montre l'évolution globale des prévisions concernant les perspectives d'occupation depuis l'enquête du 1^{er} trimestre de 1978 (voir tableau 13).



Normes mises à l'enquête

Les normes SIA ci-dessous sont mises en consultation. Les projets de textes peuvent être demandés, en français ou en allemand, au moyen du talon de commande placé en page 16.

Les amendements sont à envoyer par écrit, séparément pour chaque norme, au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, jusqu'au 15 mars 1982.

Norme SIA 195 «Pousse-tube»

Ce procédé étant devenu courant depuis ses débuts dans les années 50 et les milieux d'ingénieurs l'ayant étudié à fond, il ne peut plus être du seul ressort des entrepreneurs.

La nouvelle norme SIA 195 fournit les bases d'études de tels projets dans les règles de l'art, avec sécurité et économie. Elle est destinée à tous ceux qui ont à participer à un tel ouvrage: maître de l'ouvrage, auteur du projet et entrepreneur. Les prescriptions données au chapitre «Projet et réalisation» sont

conformes aux exigences techniques d'aujourd'hui.

Participation aux frais: Fr. 4.— (par bulletin de versement).

Norme SIA 280 «Lés d'étanchéité en matière synthétique»

Il s'agit d'une révision partielle de la norme entrée en vigueur en 1977. Du point de vue technique, cette norme a fait ses preuves depuis cinq ans, malgré quelques «maladies d'enfance». Les insuffisances constatées ont été étudiées par les spécialistes du LFEM. Leurs travaux sous-tendent la proposition de révision mise à l'enquête, en particulier en ce qui concerne l'essai N° 15. Cet essai et les valeurs indiquées avaient suscité des discriminations injustifiées concernant des matériaux nouveaux, ce qui a freiné le progrès technique. On a porté remède à ces insuffisances, ce qui permet de bien augurer de la nouvelle norme révisée.

Participation aux frais: Fr. 4.— (par bulletin de versement).

Nouvelles parutions

Documentation SIA 50 «Handbuch der Installationstechnik»

Cet ouvrage a été élaboré par les conférenciers des journées d'information sur la technique d'installation aujourd'hui et demain, avec le concours des milieux professionnels concernés. Il s'agissait d'informer les professionnels du projet et de la réalisation des techniques actuelles et à venir en matière d'installations, et de mettre à leur disposition un ouvrage de référence contenant des normes, des prescriptions et des règles, ainsi que les systèmes de communication de l'avenir, des systèmes de remplacement concernant l'énergie et la fonction coordinatrice de l'architecte.

Au sommaire: Bauphysikalische Probleme in Zusammenhang mit der Haustechnik. — Heizung. — Lüftung, Klima, Kälte. — Alternative Heizsysteme. — Sanitärinstallationen. — Darstellung von Elektro-Installationssystemen. —

Kommunikationssysteme, Bürotechnik der Zukunft. — Rationalisierung der Installationstechnik. — Elektrische Installationen am Beispiel der Universität Zürich-Irchel, 1. Etappe. — Vorschriften, Regeln, Leitsätze. — Die Installationsnormen des SIA. — Die Koordinationsaufgabe des Architekten. — Installationskonzept und -Koordination der Universität Zürich-Irchel aus der Sicht der Bauherrschaft. — Installationskonzept und -Koordination der Universität Zürich-Irchel aus der Sicht des Installationskoordinators. — Vom Medienkonzept. — Liste der Gesetze, Verordnungen, Vorschriften, Normen, Leitsätze und Richtlinien.

Un volume de 164 pages, au format A4, richement illustré, en partie de quadrichromies. Prix: Fr. 75.— (membres SIA, GPC et associations co-éditrices: Fr. 45.—), plus port et frais de remboursement.

Documentation SIA 51 «Dangers, risques et problèmes de sécurité pour tous ceux que la construction concerne»

Ce volume contient les textes des conférenciers présentés à des journées d'études du Groupe spécialisé SIA des ponts et charpentes qui se sont tenues à Zurich, les 23-24 octobre 1981.

Au sommaire: Sicherheit und Risiken im Bauwesen: Beurteilung und Entwicklungstendenzen in der BRD. — Ausfälle im Bauwesen: ein geeigneter Ausgangspunkt für Sicherheitsüberlegungen. — Evolution des deformations et calcul pratique des flèches. — Grundsätzliche Gedanken zur Sicherheit im Grundbau. — Sicherheit bei der Bauausführung. — Evaluation des risques dans les concours-soumissions. Point de vue du maître de l'ouvrage. — Anforderungen und Kriterien des optimalen Brandschutzes. — Brandwiderstand von Stahlbauten. — Zu Einzelfragen des Brandwiderstandes von Betonbauten. — Stahlbeton-Flachdecken. — Vorgespannte Platten. — Dimensionnement plastique et phénomènes d'instabilité de cornières métalliques. — Analyse théorique et expérimentale du comportement à la fatigue d'un pont de chemin de fer en vraie grandeur. — Versuche und Modelle für das Dämpfungsverhalten schwingender Stahlbetonträger im ungerissenen und gerissenen Zustand.

Un volume de 136 pages, au format A4, broché, richement illustré. Prix: Fr. 40.— (Fr. 24.— pour les membres SIA) plus port et frais de remboursement.

CAN Travaux souterrains Livraison complémentaire 1981

Les séminaires organisés en 1980 pour l'introduction du CAN ont permis de présenter à un large cercle d'intéressés.

Les critiques et remarques formulées à ces occasions ont été analysées et ont abouti aux compléments et corrections proposés. Ils sont accompagnés de l'adaptation consécutive aux nouvelles dispositions convenues entre la Conférence des services fédéraux de construction (CSFC) et la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE).

Les changements consistent en:

- Nouveaux articles demandés par les utilisateurs.
- Corrections formelles de textes existants (formulation plus claire, corrections d'erreurs d'impression).
- Corrections d'articles: les articles 51366 et 51421 (Béton de revêtement selon article 4.547.4 SIA 198) dans lesquels un mot inapproprié (prix de base) conduit à un mode de calcul erroné. La correction proposée rétablit la situation.
- Les articles 01, 01101 et 01114 sont adaptés aux nouvelles dispositions admises par la CSFC et la SSE pour le calcul du renchérissement.

La présentation des corrections permet une mise à jour simple.

Gratuit.

Toutes ces publications sont disponibles au secrétariat général de la SIA.

Nouvelles brèves

Adaptation du tarif d'honoraires B

Conformément aux dispositions prévues par les règlements d'honoraires SIA, le Comité central a décidé, dans sa séance du 29 octobre 1981, de réadapter le tarif B au 1^{er} janvier 1982, en le majorant de 7,3%.

Les bureaux inscrits dans la liste SIA recevront directement la feuille du nouveau tarif. Les membres et non-membres de la SIA peuvent la demander au secrétariat général de la SIA, à Zurich. Prix pour non-membres: Fr. 4.—.

Calendrier des manifestations

- 11-12 janv. Singapour
International Symposium on Airport Planning and Development.
- 13-15 janv. Morat
Colloque de Morat «Die Stadt als Ausdrucksform von Dialog und Konflikt».
- 15 janv. Zurich
Groupe spécialisé SIA des travaux souterrains (GTS): réunion des conférenciers de la journée sur la géothermie.
- 22-24 janv. New York
UIA: Symposium «Un environnement conçu pour tous».
- 28 janv. Berne
Association suisse pour le plan d'aménagement national (ASPAN): journée d'information sur le prix des terrains de construction.

- 28-29 janv. Engelberg
Groupe spécialisé SIA de la construction industrialisée (GCI): 5^{es} journées d'Engelberg «Bauwirtschaft heute und morgen».
- 29 janv. Lausanne
Groupe spécialisé SIA pour l'aménagement du territoire et l'environnement (GAE): journée d'étude sur les problèmes d'évaluation.
- 3-10 févr. Hanovre
Constructa 82, Foire de la construction.
- 4-5 févr. Dusseldorf
VDI-Gesellschaft Werkstofftechnik: Stand und Entwicklung der Werkzeugwerkstoffe.
- 10-13 févr. Sydney
First International Architecture, Building and Construction Exhibition.
- 12-15 févr. Belgrade
12^e festival international du film scientifique et technique.
- 15-18 févr. Bahrein
MEM 82, Foire aux machines.
- 3-4 mars Baden-Baden
VDI-Kunststofftechnik: Betriebsdatenerfassung, Definition und Auswahl.
- 7-11 mars New Orleans
ETCE 5th Annual Energy Sources Technology Conference and Exhibition.
- 8-10 mars Orlando (Floride)
WAEP, World Association for Element-Building and Prefabrication: 3rd International Conference on the Use of Prefabricated Building Elements.
- 8-12 mars Zurich
EPFZ, Institut für Hydromechanik und Wasserwirtschaft: Cours «Pollution and Quality Control of Ground Water».
- 10 mars Glasgow
The Institution of Civil Engineers: Conference on Offshore Moorings.
- 11 mars Zurich
Journée d'information SIA/VAW/ASPEE «Sonderbauwerke der Kanalisationstechnik».
- 11 mars Bad-Lostorf
Société galvanotechnique suisse: assemblée générale et visite de la centrale nucléaire de Gösgen.
- 17-18 mars Dubendorf
Cours LFEM/SIA: Schallsolationsmengen in Bauten.
- 20-28 mars Francfort
4 x Bau, Ausstellung.
- 24 mars CRB: cérémonie de remise des distinctions pour des constructions favorables aux invalides.
- 24-26 mars Lausanne
AIPC, Association internationale des ponts et charpentes: Colloque «Fatigue des structures en acier et en béton».
- 31 mars-1^{er} avril Mannheim
VDI-Kunststofftechnik: Jahrestagung 1982 der Automobilbauer — Das Jahr danach.
- 5-7 avril Brighton
Ci 82, Concrete in Building Construction.
- 5-7 avril Warwick
CIBS, Chartered Institution of Building Services: National Lighting Conference.

19-21 avril	Berlin 3rd International Congress (IRC).	Recycling	22 avril	Lucerne Association des entrepreneurs suisses de travaux publics: as- semblée des membres.	27-30 avril	Rome CEBI, Comité européen des bu- reaux d'ingénierie, 3 ^e conférence internationale 1982.
-------------	--	-----------	----------	---	-------------	--

Aspects économiques de la construction aujourd'hui et demain

Engelberg, 28-29 janvier 1982

L'industrie de la construction face à la mutation des structures

L'acte de construire se déroule de plus en plus dans un environnement marqué par un chiffre de population stationnaire, le manque d'espace et l'importance croissante des organisations étatiques et économiques.

Partant de ces faits parfois contradictoires et contraignants, Engelberg 5, poursuivant la tradition des quatre rencontres précédentes, s'interrogera sur les voies à suivre vers le futur.

Cette manifestation devrait contribuer à relever à temps le défi posé par la mutation générale des structures. Comme par le passé, une grande place sera faite au dialogue entre les conférenciers et les participants.

Les journées d'Engelberg s'adressent à tous ceux que la construction concerne: maîtres d'ouvrages privés et publics, instituts financiers, administrations, architectes, urbanistes, ingénieurs, industriels, entrepreneurs, ainsi qu'aux milieux intéressés par les problèmes politiques et sociaux en général.

Un bref résumé des conférences sera distribué aux auditeurs de langue française.

Programme

Jeudi 28 janvier 1982, 14 h.

Allocution de bienvenue (M. Nicolas Kosztics, ing. civil SIA, président FIB/GCI, Neuchâtel) Bauen oder Verbauen? (Prof. Peter Atteslander, Université d'Augsbourg)

Die Bauwirtschaft im Spannungsfeld der Politik (M. Hans Georg Lüchinger, juriste, conseiller national, Zurich)

Strukturprobleme der Bauwirtschaft (M. Waldemar Jucker, juriste, directeur de l'Office fédéral des questions conjoncturelles et de l'emploi, Berne)

Verhalten und Möglichkeiten des einzelnen Unternehmers (M. Erwin Grimm, ing. civil SIA, président de la Société suisse des entrepreneurs, Zurich)

Vendredi 29 janvier, 9 h.

Kontinuität im Bau und Baufinanzierung (M. Hans Rügger, directeur général adjoint UBS, Zurich)

Die Rolle des Generalunternehmers in der Bauwirtschaft (M. Fritz König, président de l'Association suisse des entrepreneurs généraux (ASEG), Zurich)

Die Bauwirtschaft aus der Sicht der SBI¹ (M. Dieter Oechsle, ing. civil SIA, président et adm.-délégué, Locher & Cie, Zurich)

Bauen als Ausdruck der Zeit (M. Uli Huber, architecte SIA, archi-

tecte en chef, direction générale des CFF, Berne)

13 h.: clôture.

Les séances auront lieu en l'aula du nouveau collège d'Engelberg. Finance de participation: 290 fr. (membres SIA/GCI: 240 fr.) y compris souper, rafraîchissements et documentation.

Programme détaillé et inscriptions (jusqu'au 20 janvier 1982): Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich.

Les membres de la SIA ont déjà reçu le programme.

Communications SVIA

Assemblée générale extraordinaire

9 octobre 1981, Romainmôtier

La participation extrêmement nombreuse à l'assemblée et au repas qui a suivi témoigne du choix heureux aussi bien du lieu de cette manifestation que de son orateur, le conseiller d'Etat et conseiller national Jean-Pascal Delamuraz.

A l'occasion de son assemblée générale extraordinaire, la SVIA a eu le privilège de nommer quatre membres d'honneur.

Les personnalités retenues ont fait honneur à leur profession. Les quatre, dans des domaines fort différents, ont su mettre leurs qualités au service de la collectivité.

Membres de plusieurs sociétés, elles n'ont jamais oublié l'idéal de la SIA et ont su garder, en tout temps, la rigueur du scientifique, sans perdre de vue les problèmes humains.

Notre société a honoré un architecte, un ingénieur constructeur, un ingénieur en génie civil et un ingénieur électricien. La diversité de ces formations est la preuve éclatante du génie multidisciplinaire de notre société.

Frédéric Brugger, architecte dipl. EPF, a obtenu un diplôme d'architecte à l'EPFZ en 1937. Il arrive à Lausanne en janvier 1945 pour y rejoindre son oncle, Charles Brugger, dont il reprendra le bureau dès 1950.

Ouvert aux idées des autres, il sait de quelques coups de crayon concrétiser les pensées retenues et, n'étant pas uniquement un théoricien, il excelle à dominer l'espace.

Ses nombreuses réalisations, dont on peut citer entre autres: les bâtiments Kodak, le collège de l'Elysée, le Centre équestre au Chalet-à-Gobet, le collège de St-Imier, le secteur de l'Industrie et de l'Artisanat à l'Exposition nationale, sans oublier les habitations subventionnées à la Borde à Lausanne, attestent de son immense talent.

M. Jean-Pierre Daxelhofer, professeur, ing. dipl. EPF, obtint le diplôme d'ingénieur constructeur en 1929, avec comme sujet «Conduite forcée en bois».

De 1929 à 1947, il travaille comme ingénieur à Milan, Paris, Rome et Madrid où il participe aux travaux de fondation de nombreux barrages.

En 1949, M. Daxelhofer est nommé professeur extraordinaire à l'EPUL pour enseigner les matériaux pierreux. Grâce à sa vaste culture, il put passer sans transition de la géotechnique à son nouvel enseignement. Sous son impulsion, le laboratoire des Matériaux pierreux vit le jour. Enfin, il fut nommé professeur ordinaire en 1963.

M. Daxelhofer est de ces professeurs qui ont grandement contribué au renom de l'Ecole polytechnique et qui ont laissé un souvenir impérissable chez leurs étudiants, même chez les architectes qui ont souhaité le voir nommer membre d'honneur.

M. Pierre Payot, ingénieur dipl. EPF, administrateur délégué de la Société romande d'électricité (SRE). Après des études à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, couronnées par un diplôme d'ingénieur électricien, M. Payot eut très vite le flair, bien avant d'autres, d'aller travailler aux Etats-Unis, à la New York Edison, qui fournissait l'énergie à toute la ville.

En 1929, M. Payot, est de retour au pays et commence son activité à la Société romande d'électricité.

M. Payot, selon ses propres termes, se qualifie de généraliste et, par conséquent, d'homme qui «ne sait rien sur tout». Durant sa carrière, il eut à s'occuper de multiples problèmes, parfois fort éloignés de sa formation d'ingénieur électricien. A titre d'exemple, il présida le comité de construction de la Grand-Dixence, dont 90% de l'investissement étaient consacrés au génie civil.

Dans toute son activité, il a toujours fait passer l'homme avant la technique. Le nombre d'heures qu'il a consacrées à écouter, conseiller, encourager ses collaborateurs est incalculable.

M. Olivier Rambert, ingénieur dipl. EPF, Dr. h.c. de l'EPFL, obtint le diplôme d'ingénieur en génie civil de l'Ecole d'ingénieurs en 1938.

Sa post-formation effectuée, il entra chez Electrowatt à Zurich, où il fit sa carrière.

Parmi ses grandes réalisations, nous en citerons deux: le barrage de Mauvoisin et le tunnel du Gothard. Mais il travailla dans le monde entier, principalement en Amérique du Sud, au Canada et en Grèce.

Colonel à l'armée, il a eu le privilège d'être chef d'artillerie du corps d'armée de campagne 1, et de commander la batterie du Général Guisan en tant que capitaine.

M. Rambert est une personne qui, dans ses fonctions de pa-

tron, a toujours fait preuve de prudence et a accompli un travail acharné.

Inconditionnel du canton de Vaud, il ne démissionna jamais de notre société. Vaudois émigré à Zurich, il ne put jamais apprendre le suisse-allemand et s'entoura de collaborateurs romands.

C'est à M. Delamuraz que revint la tâche redoutable, assurée avec le brio et l'humour qu'on lui connaît, de retenir l'attention de l'assemblée en l'entretenant des *Espoirs de l'économie vaudoise*.

On trouvera ci-dessous un résumé de cet exposé, qui n'en restitue malheureusement pas toute la verve.

Pays de Vaud, pays complet. Une sorte de grâce, d'équilibre et d'harmonie. Celle-là même que célèbre «La Venoge»...

Et pourtant, l'économie vaudoise montre quelques symptômes de déséquilibres sectoriels. Le sort de l'industrie, en particulier, est préoccupant: dans la société post-industrielle, il ne peut y avoir de secteur tertiaire florissant que s'il repose sur une base industrielle solide; c'est à cette solidité que les Vaudois doivent travailler.

L'Etat, dans le régime de l'économie de marché et de la libre entreprise, a son rôle à jouer, sans empiètements administratifs intempestifs, mais en toute souveraineté. Un rôle qui comprend (le terme «Etat» étant entendu dans son sens large de «pouvoirs publics»):

- la définition du cadre des activités humaines, dans le respect du bien public et de l'intérêt général;
- la conception et l'installation de l'infrastructure (transports, énergie, enseignement professionnel, etc.);
- l'intervention d'appui en rééquilibrage et en solidarité en faveur de secteurs, de régions, d'entreprises défavorisés.

L'Etat jouant ainsi son rôle et le secteur privé jouant le sien, les Vaudois ont des atouts à jouer: une situation favorable au carrefour des axes européens, l'existence sur territoire vaudois de remarquables établissements de recherche et d'enseignement (Université, Ecole polytechnique fédérale, Ecoles d'ingénieurs, Ecole hôtelière...), par exemple.

Encore faut-il que les Vaudois aient la volonté de jouer ces atouts, qu'ils aient la force de s'engager, qu'ils cultivent, d'avantage, la solidarité entre eux. Aux rapports parfois méfiants — ou indifférents! — entre politique et économie doivent se substituer des rapports confiants. Il ne s'agit pas de créer la confusion des responsabilités: l'église doit rester au milieu du village; mais il s'agit pour les Vaudois d'agir de manière coordonnée; la dispersion des efforts est un luxe que nous ne pouvons plus nous offrir face aux âpres concurrences que nous affrontons.

¹ Groupe de l'industrie suisse de la construction.